

Compte-rendu du 1^{er} Conseil d'école 7 novembre 2023 à 18h à Izenave

Présents :

Mairies : Lantenay : M. BENOIT et M. PERTREUX ; Outriaz : Mme CHAFIOL et Mme PUTOD ; Izenave : M. DRUET

Représentants des parents : Mme BARTOLOME, Mme CHALAPHIE, Mme DUNEZAT, Mme JANUZZI, Mme PERTREUX.

Enseignants : Mme DIXON, Mme GUIOT, Mme ROCHETTE, Mme VERNAT ROUBY

Excusés :

IEN : Mme CHAPEL

Mairie : M. MOREL

Parents : Mme BONY, Mme NOBLET

Enseignant : Mme HANI

Rased : Mme NIOGRET, Mme ZONCA

Rôle et attributions du Conseil d'Ecole

L'un des directeurs d'école du RPI préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire. Cette année, Mme Vernat en assurera la présidence.

Le conseil d'école, sur proposition du président du Conseil, vote le règlement intérieur de l'école, établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire. Dans le cadre du projet d'école, il donne ses avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école, mais aussi sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.

Election des représentants des parents d'élèves

Les élections se sont déroulées par correspondance uniquement. Pour l'année prochaine les modalités seront à définir lors du prochain Conseil d'Ecole (possibilité de vote numérique si les communes investissent auprès d'un prestataire spécialisé)

IZENAVE : taux de participation : 91.11%

Parents élus : titulaire Mme Pertreux, suppléantes Mme Villard et Mme Bartolome

LANTENAY : taux de participation : 97.37%

Parents élus : titulaire Laura NOBLET, suppléantes Alicia BONY et Marion CHALAPHIE

OUTRIAZ : taux de participation : 94.29%

Parents élus : titulaire Amandine JANUZZI, suppléante Sandrine DUNEZAT

Présentation des classes

Effectifs :

IZENAVE : 8 CE2 + 9 CM1 + 6 CM2 = 23 élèves

LANTENAY : 5 PS + 6 MS + 8 GS = 19 élèves

OUTRIAZ : 12 CP + 6 CE1= 18 élèves

TOTAL de 60 élèves sur le RPI

Personnels intervenant auprès des élèves :

Il y a les 3 directrices d'école (cette année Mme Vernat est à temps plein et c'est Mme Guiot qui est à 80%). Elle est complétée les mardis par Mme Rochette. Une enseignante remplaçante est rattachée à Izenave, Mme Hani.

Il y a 2 AESH dans les classes d'Izenave et Outriaz, Mme Mazoué et Mme Marques.

Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sont des personnels chargés de l'aide humaine. Ils ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap, qu'ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif.

Les personnels du RASED : Mme Niogret, psychologue scolaire et Mme Zonca, enseignante spécialisée sont aussi amenées à intervenir dans les classes. Mme Zonca est déjà venue plusieurs fois à Outriaz à la rentrée afin d'aider à la passation des évaluations CP et CE1.

L'ATSEM, Mme Tomas et le personnel périscolaire, Mme Telle, Mme Boisson et Mme Goyffon encadrent les élèves pour la garderie, la cantine et les maternelles dans le bus.

Le personnel de PMI (Protection Maternelle et Infantile, service départemental), infirmière, assistante sociale et médecin (Dr Mounier).

Le personnel de la médecine scolaire, Mme Torrion infirmière du secteur, et Mme De St Martin, médecin de l'Education Nationale.

Remplacements

La première période a été marquée par des difficultés liées au remplacement des enseignantes sur Outriaz en cas de maladie et/ou de formation. Ces difficultés sont liées à la configuration spécifique des écoles d'Izenave et Outriaz, celles-ci étant isolées ; ce qui n'est pas le cas de Lantenay qui accueille le périscolaire et où l'ATSEM est présente à temps plein. La problématique est la suivante : en cas d'absence imprévue, le remplaçant est prévenu le matin même et personne n'est là pour accueillir les élèves.

Le protocole à suivre est donc le suivant : la mairie concernée doit être prévenue en priorité, car c'est elle qui est responsable des enfants en l'absence d'enseignant. La mairie doit donc détacher quelqu'un pour ouvrir l'école et garder les enfants en attendant que le remplaçant arrive.

Les parents ont souhaité s'organiser entre eux pour se tenir au courant de la situation en temps réel.

La mairie d'Outriaz informe le Conseil d'Ecole qu'elle a contacté l'inspection avant les vacances (en attente d'une réponse) afin de communiquer les coordonnées du maire, et que le Conseil Municipal a opté pour l'organisation suivant : l'employé communal reste « dans les parages » de l'école jusqu'à être sûr qu'un enseignant est présent. En cas d'impossibilité, c'est M. le maire qui s'en assurera, et si ce dernier n'est pas disponible non plus, Mme Chafiol s'en chargera.

Les élèves d'Outriaz ont eu affaire à de nombreux remplaçants différents (conséquence de la justesse des moyens humains sur la circonscription). Le redécoupage des circonscriptions (nous avons rejoint Belley l'an dernier) a également pour effet l'éloignement géographiques des personnels de remplacement qui doivent venir sur notre secteur, nous sommes à l'extrémité de la circonscription.

Afin d'assurer au mieux la continuité pédagogique et dans le but d'apporter une certaine sécurité affective aux CP/CE1 lors de l'activité piscine (activité à encadrement renforcé) un échange de service

a été acté avec Mme Rouby les mardis après-midi si la titulaire de la classe ne peut être présente.

Règlement Intérieur

Le document a été envoyé avec les invitations et sera affiché dans chaque école. A noter, l'ajout d'un paragraphe concernant le protocole PHARe, et la possibilité de saisir du personnel ressource à la circonscription pour mener des entretiens individualisés sur le temps scolaire (méthode de la préoccupation partagée).

Le règlement est soumis au vote : abstention : 0 contre : 0 pour : 12

Le règlement a été adopté à l'unanimité.

Sécurité des écoles

- Exercices de sécurités obligatoires tous les ans : incendie (3 par an) + PPMS attentat intrusion + PPMS risque majeur. Les exercices attentats intrusion devront être réalisés avant les vacances de Noël.
- Posture VIGIPIRATE urgence attentat liée aux derniers événements.
- Point sur les écoles : accès à sécuriser dans les 3 écoles au niveau des portails.
 - Un grillage a été rajouté à Outriaz afin de sécuriser l'enceinte de la cour, l'accès aux WC pour lesquels les élèves doivent sortir de l'école reste problématique.
 - Le grillage a été remplacé à Lantenay mais ne ferme pas complètement l'enceinte de la cour.
- Concernant la sécurisation des abords des écoles, les parents ont fait remonter pour les mairies de Lantenay et Outriaz une demande d'installation d'abribus.
 - Lantenay : l'abribus serait situé sur une place de parking (tout de suite à droite) : le projet est à l'étude
 - Outriaz : en attente du prochain conseil municipal

Projets des classes

Projet déjà réalisé :

- Les élèves de la classe d'Izenave ont bénéficié en octobre d'une demi-journée d'intervention du SIAM 01 afin d'être sensibilisés à la malvoyance.

Projets en cours :

- Les classes d'Izenave et Outriaz réalisent un cycle piscine jusqu'en décembre.

Projets à venir :

- Les classes d'Izenave et Outriaz participeront à une après-midi de plantation forestière le 30 novembre après-midi.

- Les 3 classes participeront à l'animation de Noël en partenariat avec le Sou des Ecoles le 15 décembre : lieu à définir avec le Sou

- Les classes d'Izenave et Outriaz réaliseront un cycle ski de fond en janvier/février puis un cycle rugby en mars. Le cycle rugby se terminera par une rencontre Outriaz-Izenave et une rencontre avec les autres écoles (à confirmer).

- Les 3 classes se sont inscrites à l'USEP pour des rencontres sportives en mai/juin. Les classes d'Outriaz et Lantenay rencontreront la classe maternelle de Champdor et les C1 et C2 de l'école de Condamine : 1 rencontre orientation/ 1 rencontre parcours inclusif / 1 rando contée. La classe d'Izenave devrait rencontrer la classe C3 de Champdor (rencontres à définir).

-Les 3 classes sont inscrites au festival des Incorruptibles (prix littéraire décerné par les élèves). Elles participeront au « Festival du court-métrage ».

- Lantenay : les oiseaux seront le fil conducteur de l'année. En attente d'un devis de la LPO pour 2 interventions (1 en classe + 1 observation en milieu naturel) et sortie de fin d'année au Parc des Oiseaux de Villars les Dombes.

-Izenave : La classe d'Izenave participera aux « Chemins de la mémoire », pour commémorer le 80ème anniversaire de la Libération de l'Ain, le 16 mai 2024, à la Prairie d'Echallon.

- Outriaz : en attente d'un devis de l'animation Croq'carotte et/ou la visite du potager de la maraichère de « La ferme du ver luisant » à Vieu-d'Izenave, qui aboutira par la création d'un petit potager dans le pré communal.

- Les classe d'Izenave et d'Outriaz feront une sortie de fin d'année aux grottes de Cerdon le 21 juin 2024.

Remerciements

Aux parents du Sou des Ecoles qui nous ont permis de récupérer 1 tableau interactif pour chaque école début juillet, et aux mairies qui en ont permis l'installation durant les derniers congés.

Séance levée à 19h30